













Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le rapport de gestion, de Les Compagnies Loblaw limitée et de ses filiales (collectivement appelées la « société » ou « Loblaw ») contiennent des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction en ce qui concerne les objectifs, plans, buts, stratégies, future croissance, résultats d'exploitation, rendement, perspectives et occasions d'affaires. Ces énoncés prospectifs comprennent les prévisions à l'égard du chiffre d'affaires et du bénéfice pour 2006. Ces énoncés prospectifs sont généralement désignés par des mots ou expressions comme « anticiper », « s'attendre à», « croire », « estimer », « avoir l'intention de » et d'autres expressions similaires.

Ces énoncés prospectifs ne sont pas des garanties, mais seulement des prédictions. Bien que la société estime que ces énoncés reposent sur des informations et des hypothèses qui sont à jour, raisonnables et complètes, ces énoncés sont nécessairement assujettis à plusieurs facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des estimations, prévisions et intentions. Ces différences peuvent être causées par des facteurs qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, les changements dans les dépenses et les préférences des consommateurs, une augmentation de la concurrence résultant, entre autres, de l'arrivée de nouveaux concurrents et de l'expansion des concurrents actuels, lesquelles peuvent entraîner, entre autres, des modifications dans les stratégies de prix de la société ou de celles de ses concurrents, la capacité à réaliser les économies prévues, y compris celles résultant de mesures de restructuration et de réduction des coûts, la capacité de mener à terme efficacement et en temps opportun les plans de restructuration, les relations de la société avec ses salariés, le résultat des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives, les modifications des lois et des exigences réglementaires qui touchent les activités actuelles ou futures de la société, les changements dans les impôts à payer de la société, qu'il s'agisse de modifications des lois fiscales ou de cotisations futures, les résultats de ses fournisseurs indépendants. les événements touchant la santé publique, la capacité de la société à attirer et à retenir des dirigeants clés et les questions d'approvisionnement et de contrôle de la qualité avec ses fournisseurs. La société met en garde le lecteur que la liste de ces facteurs n'est pas exhaustive. Ces facteurs et d'autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents de la société déposés, de temps à autre, auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, y compris dans la section Risques et gestion des risques du rapport de gestion compris dans le rapport annuel 2005 de la société.

Les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs inclus dans le présent rapport trimestriel, y compris le rapport de gestion, comprennent ce qui suit : conjoncture généralement conforme aux prévisions, habitudes de consommation raisonnablement conformes aux tendances historiques, aucune augmentation de la concurrence résultant de l'arrivée sur notre marché de nouveaux concurrents importants ni de l'expansion majeure inattendue des concurrents actuels, aucun changement important des stratégies de prix de la société ni de celles de ses concurrents, réalisation des économies prévues, exécution efficace et en temps opportun des activités de restructuration continues, aucun changement significatif quant à l'approche de la société visant ses activités de restructuration en cours, aucun arrêt de travail majeur et performance des fournisseurs indépendants conforme aux attentes.

Les éventuels investisseurs et autres lecteurs sont donc invités à examiner ces facteurs avec soin lorsqu'ils évaluent ces énoncés prospectifs et sont avisés de ne pas accorder trop d'importance à ces facteurs. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport trimestriel, y compris le rapport de gestion, sont faits en date du dépôt du présent rapport trimestriel et la société ne s'engage pas à les mettre à jour publiquement pour refléter de nouvelles informations, des événements futurs ou pour tout autre motif. Compte tenu de ces risques, incertitudes et hypothèses, il est possible que les événements décrits dans les présents énoncés prospectifs surviennent ou non. La société ne peut assurer que les résultats ou événements prévus se réalisent.

Table des matières

- 1 Rapport aux actionnaires
- 4 Rapport de gestion
- 20 États consolidés des résultats
- 20 États consolidés des bénéfices non répartis
- 21 Bilans consolidés
- 22 États consolidés des flux de trésorerie
- 23 Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

Rapport aux actionnaires

Depuis le début de 2005 et tout au long de 2006, le rendement financier de Les Compagnies Loblaw limitée (« Loblaw » ou la « société ») a été anormalement faible. La capitalisation boursière de la société a chuté d'environ 7 milliards de dollars au cours de cette période et le bénéfice d'exploitation redressé¹⁾ pour l'exercice à ce jour est inférieur à celui enregistré au cours de la période correspondante en 2005, et ce, malgré un investissement de capital d'environ 2 milliards de dollars.

Loblaw est le plus grand détaillant de produits d'alimentation au Canada et le numéro un pour ce qui est des parts de marché des produits d'alimentation et d'épicerie dans chaque région; elle possède des sites extraordinaires, un bilan solide et des marques fortes de même que tous les atouts lui permettant d'affronter une concurrence féroce et d'assurer sa prospérité à long terme. Cependant, d'importantes mesures doivent être prises.

La nouvelle équipe de direction réoriente l'entreprise en fonction de trois axes : simplifier, innover et croître, et a élaboré une « formule de croissance » qui servira de cadre de travail pour son programme de renouvellement triennal.

Le bénéfice net de base par action ordinaire du troisième trimestre de Loblaw a été de 74 cents, en comparaison de 70 cents pour la période correspondante en 2005. Le bénéfice net de base par action ordinaire redressé¹⁾ au troisième trimestre de 2006 totalisait 90 cents par rapport à 92 cents en 2005, soit une baisse de 2,2 %.

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre de 2006 a crû de 4,6 % ou de 400 millions de dollars pour se chiffrer à 9,0 milliards de dollars. Une hausse du chiffre d'affaires a été enregistrée dans toutes les régions du pays, dans les produits d'alimentation, de la marchandise générale et de la pharmacie. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 2,0 % par rapport à de faibles résultats comparables il y a un an. La croissance du chiffre d'affaires et celle du chiffre d'affaires des magasins comparables sont supérieures d'environ 1,0 %, compte non tenu de la baisse des ventes de tabac. Comme nous l'avons déjà mentionné, au troisième trimestre de 2006, un important fournisseur de tabac a commencé à distribuer directement sa marchandise à certains clients de nos magasins libre-service et Club Entrepôt de la société, ce qui a eu des répercussions négatives sur le chiffre d'affaires.

Le bénéfice d'exploitation de Loblaw s'est chiffré à 398 millions de dollars au troisième trimestre de 2006 comparativement à 379 millions de dollars pour la période correspondante de 2005, ce qui a donné lieu à une marge d'exploitation de 4,4 % pour les trois trimestres des deux exercices de 2006 et 2005. Le bénéfice d'exploitation redressé¹⁾ pour le troisième trimestre de 2006 s'est chiffré à 434 millions de dollars comparativement à 457 millions de dollars en 2005, ce qui se traduit par une marge d'exploitation redressée¹⁾ de 4,9 % et de 5,4 %, respectivement. Un certain nombre d'éléments, identifiés pour déterminer le bénéfice d'exploitation redressé¹⁾, dans le présent trimestre et dans les trimestres précédents, sont décrits en détail dans le présent rapport.

Le rendement du réseau d'approvisionnement de la société est stable, les niveaux de service du réseau de distribution des produits d'alimentation étant conformes aux niveaux d'exploitation habituels, ce qui représente une amélioration par rapport à ceux de l'exercice précédent. Quant à la marchandise générale et la pharmacie, leurs niveaux de service s'améliorent lentement.

Dans le cadre de l'examen courant de la société visant à constater sa capacité à recouvrer la valeur comptable des stocks en les vendant par le biais de ses réseaux habituels, la direction a identifié certains stocks excédentaires, particulièrement ceux de la marchandise générale. Au cours du troisième trimestre de 2006, la société a conclu que la valeur comptable de ces stocks devait être réduite afin de refléter la meilleure estimation de la valeur de réalisation nette. Par conséquent, une charge supplémentaire de 18 millions de dollars a été constatée au troisième trimestre, ce qui a entraîné une provision d'évaluation des stocks totale de 31 millions de dollars.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 16.

Rapport aux actionnaires

Les investissements dans les bas prix des produits d'alimentation pour stimuler la croissance du chiffre d'affaires continuent d'avoir une incidence négative sur le bénéfice net. L'amélioration des synergies d'achat et l'incidence de la composition du chiffre d'affaires répartie entre les produits d'alimentation, de la marchandise générale et de la pharmacie compensent les investissements dans les bas prix des produits d'alimentation, entraînant de légères améliorations du pourcentage total de la marge brute. La société continue de subir des coûts opérationnels plus élevés que prévu dans les magasins et les centres de distribution, particulièrement les coûts relatifs à la maind'œuvre et aux emplacements d'entreposage par des tiers.

La « formule de croissance » est axée sur la façon dont la société fera face à la concurrence et assurera sa prospérité à long terme. Pour l'appuyer, un certain nombre de mesures résumées ci-après sont mises en œuvre. L'incidence globale de certaines de ces mesures, a été quantifiée et devrait se situer entre 127 millions de dollars et 140 millions de dollars.

- Postérieurement à la fin du troisième trimestre de 2006, les membres de certaines sections locales de l'Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce sises en Ontario ont ratifié une nouvelle convention collective d'une durée de quatre ans. La nouvelle convention permet à la société de convertir 44 magasins situés en Ontario en magasins de la bannière *The Real Canadian Superstore* ou en magasins d'alimentation faisant appel à une économique équivalente en matière du travail, et elle lui procure la souplesse nécessaire pour investir dans de la main-d'œuvre supplémentaire, le cas échéant. Du fait de la signature de cette convention, la société engagera des coûts ponctuels variant de 75 millions de dollars à 80 millions de dollars, environ, y compris une cotisation de 36 millions de dollars à un régime de retraite interentreprises. Ces coûts comprennent également un montant de 31 millions de dollars, à payer au moment de la ratification de la convention. La société prévoit que cette convention collective engendrera des retombées économiques et une amélioration de l'efficacité de l'exploitation, dans chacun des magasins, en cette ère où la concurrence s'intensifie.
- Dans le cadre d'un examen des activités d'exploitation au Québec, la direction a approuvé un plan prévoyant, au cours du quatrième trimestre, la fermeture de 19 magasins produisant un rendement insatisfaisant, principalement des magasins de la bannière Provigo. Cette décision donnera lieu à la constatation d'une charge variant de 40 millions de dollars à 45 millions de dollars, environ, au titre de la dépréciation d'immobilisations et d'autres coûts liés à la fermeture des magasins en cause et aux indemnités de départ.
- Par suite de la perte des ventes de tabac en raison de la décision d'un important fournisseur de tabac de distribuer directement sa marchandise à certains clients de la société, une révision de l'incidence de cette décision sur les secteurs libre-service et Club Entrepôt a été entreprise. Postérieurement à la fin du trimestre, la direction a approuvé et annoncé un plan officiel visant la fermeture, au cours des prochains mois, de 24 points de vente en gros ayant été touchés le plus durement par cette mesure. La restructuration entraînera la constatation d'une charge variant de 12 millions de dollars à 15 millions de dollars, environ, au titre de la dépréciation d'immobilisations et d'autres coûts liés à ces fermetures et aux indemnités de départ.

Ces coûts seront constatés lorsque les critères de constatation pertinents seront réunis, dont la majorité devrait l'être au cours du quatrième trimestre de 2006. La société continue d'évaluer et d'examiner le coût de ces mesures. En outre, les autres secteurs qui suivent font actuellement l'objet d'un examen :

- stocks;
- coûts du réseau d'approvisionnement;
- structure organisationnelle de la société; et
- modifications législatives inhérentes aux pharmacies.

2 Rapport du troisième trimestre 2006 de Les Compagnies Loblaw limitée

Rapport aux actionnaires

Les activités possibles dans ces secteurs, dont les coûts ne sont pas encore quantifiés et qui sont également susceptibles d'affectuer de façon substantielle le bénéfice d'exploitation du quatrième trimestre, sont les suivantes :

- La société continue d'abaisser les stocks à des niveaux plus appropriés dans les arrière-boutiques des magasins, les aires d'entreposage extérieures de même que dans les centres de distribution. Elle évalue la pertinence de la liquidation de certains stocks, principalement ceux de la marchandise générale, détermine les différentes possibilités de liquidation, y compris le recours à des liquidateurs tiers et évalue les coûts y afférents. La société s'attend à prendre une décision à cet égard au cours du quatrième trimestre et comptabilisera les provisions d'évaluation nécessaires pour obtenir les valeurs de liquidation à ce moment, lesquelles peuvent être importantes.
- Loblaw comprend la nécessité d'instaurer des activités d'exploitation économiques et efficaces et se tournera donc plus rapidement que prévu vers une structure d'exploitation plus simple et plus efficace. Bien qu'aucun plan officiel n'ait été mené à terme dans le cadre de ce programme, ce changement devrait entraîner des coûts.
- Les économies de coûts provenant du réseau d'approvisionnement prévues à l'origine ne seront probablement pas atteintes dans les délais annoncés précédemment et seront passées en revue tout comme des mesures supplémentaires de restructuration du réseau d'approvisionnement. La société communiquera une mise à jour plus exhaustive de ces répercussions sur les coûts au moment approprié.
- En raison de modifications législatives apportées récemment par le gouvernement de l'Ontario, le bénéfice d'exploitation inhérent aux pharmacies diminuera à compter du quatrième trimestre de 2006. La société prévoit atténuer partiellement certaines des répercussions de ces modifications.

La société croit que la croissance du chiffre d'affaires en 2006, annoncée précédemment, compte non tenu de l'incidence des entités à détenteurs de droits variables11, se situera entre 3 % et 6 %. La société continue d'investir dans la baisse de prix des produits d'alimentation dans certains marchés et accroît ses soutiens de publicité, ce qui peut avoir des répercussions négatives sur le bénéfice de l'exercice. Par suite de ces investissements et de la hausse continue des coûts inhérents au réseau d'approvisionnement, le bénéfice net de base par action ordinaire redressé1 en 2006 devrait être inférieur aux prévisions antérieures qui s'établissaient entre 0 % et 5 % en dessous des résultats de 2005. De même, la société adoptera de nouveau sa pratique antérieure, celle de ne fournir aucune directive sur le bénéfice.

Le Président exécutif du Conseil,

Galen Weston

Toronto, Canada le 15 novembre 2006

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 16.

Le présent rapport de gestion de Les Compagnies Loblaw limitée et de ses filiales (appelées collectivement la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes y afférentes de l'exercice 2006 de la société compris aux pages 20 à 30 du présent rapport trimestriel et les états financiers consolidés annuels vérifiés et les notes y afférentes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 et le rapport de gestion annuel y afférent compris dans le rapport annuel 2005 de la société. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes y afférentes de l'exercice 2006 de la société ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada et sont présentés en dollars canadiens. Les présents états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de Les Compagnies Loblaw limitée, ceux de ses filiales et ceux des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») que la société est tenue de consolider conformément à la mise en application de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (variable interest entities) (« NOC-15 »). Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 68 du rapport financier compris dans le rapport annuel 2005 de la société. En outre, le présent rapport trimestriel comprend les termes suivants : « rendement de l'actif total moyen sur une base annuelle », qui est défini comme le bénéfice d'exploitation cumulatif des quatre derniers trimestres divisé par l'actif total moyen, compte non tenu des espèces, des quasi-espèces et des placements à court terme et le « rendement des capitaux propres moyens sur une base annuelle », qui est défini comme le bénéfice net cumulatif attribuable aux actionnaires ordinaires pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion prennent en compte l'information disponible jusqu'au 15 novembre 2006, à moins d'avis contraire.

Résultats d'exploitation

Au troisième trimestre de 2006, le bénéfice net de base par action ordinaire a été de 74 cents, comparativement à 70 cents en 2005, soit une augmentation de 5,7 %. Les facteurs ci-après ont eu une incidence sur le bénéfice net de base par action ordinaire au cours du troisième trimestre de 2006 :

- charge de 14 cents par action ordinaire relativement à l'incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes;
- charge de 3 cents par action ordinaire relativement aux charges liées aux indemnités de départ; et
- produits de 1 cent par action ordinaire relativement à la consolidation des EDDV.

Une fois le redressement des éléments susmentionnés effectué, le bénéfice net de base par action ordinaire redressé¹⁾ s'élevait à 90 cents pour le troisième trimestre de 2006, comparativement à 92 cents en 2005, soit une baisse de 2,2 %, compte non tenu de l'incidence négative des facteurs suivants :

- charge de 2 cents par action ordinaire relativement à l'incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes;
- charge de 4 cents par action ordinaire relativement aux charges de restructuration et autres charges;
- charge de 10 cents par action ordinaire relativement à la taxe sur les produits et services et aux taxes de vente provinciales;
- charge de 5 cents par action ordinaire relativement aux coûts directs liés aux interruptions des activités du réseau d'approvisionnement; et
- charge de 1 cent par action ordinaire relativement à la consolidation des EDDV.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 16.

4 Rapport du troisième trimestre 2006 de Les Compagnies Loblaw limitée

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du troisième trimestre a crû de 4,6 % ou de 400 millions de dollars pour s'établir à 9,0 milliards de dollars, et tient compte de la diminution de 0,4 % ou 26 millions de dollars attribuable à la consolidation de certains franchisés indépendants, conformément à la NOC-15. En 2006, le chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des EDDV1, a augmenté de 426 millions de dollars ou de 5,0 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Une hausse du chiffre d'affaires s'est manifestée dans toutes les régions du pays dans les produits d'alimentation, de la marchandise générale et de la pharmacie.

Chiffre d'affaires et croissance du chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des EDDV¹⁾

Pour les périodes terminées les 7 octobre 2006 et 8 octobre 2005 (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2006 (16 semaines)	2005 ²⁾ (16 semaines)	2006 (40 semaines)	2005 ²⁾ (40 semaines)
Chiffre d'affaires total Moins : le chiffre d'affaires attribuable à la consolidation des EDDV	9 010 \$ 121	8 610 \$ 147	21,856 \$ 291	21 075 \$ 317
Chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des EDDV ¹⁾	8 889 \$	8 463 \$	21 565 \$	20 758 \$
Croissance du chiffre d'affaires total Moins : l'effet sur la croissance du chiffre d'affaires attribuable à la consolidation des EDDV	4,6 % (0,4) %	6,4 % 1,8 %	3,7 % (0,2) %	6,7 % 1,6 %
Croissance du chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des EDDV ¹⁾	5,0 %	4,6 %	3,9 %	5,1 %

Les facteurs qui suivent expliquent plus en détail les principales variations du chiffre d'affaires du trimestre par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

- augmentation de 2,0 % du chiffre d'affaires des magasins comparables, par rapport à de faibles résultats comparables il y a un an;
- baisse d'environ 1,0 % du chiffre d'affaires et du chiffre d'affaires des magasins comparables par suite de la chute des ventes de tabac;
- importante croissance du chiffre d'affaires des magasins The Real Canadian Superstore en Ontario;
- l'inflation du prix des aliments à l'échelle nationale, conformément à « l'indice des prix à la consommation pour l'achat d'aliments en magasin » s'est située à environ 2,5 % au troisième trimestre de 2006, comparativement à environ 2,0 %, pour la période correspondante de 2005, taux qui varie selon les régions; et

¹⁾ Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 16.

²⁾ La société a mis en œuvre de manière rétroactive l'Abrégé des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux CPN-156, « Comptabilisation par un fournisseur d'une contrepartie consentie à un client (y compris un revendeur des produits du fournisseur) » au premier trimestre de 2006. Par conséquent, certains avantages promotionnels versés à des magasins franchisés indépendants, associés et indépendants en 2005 et 2004 ont été reclassés entre le poste Chiffre d'affaires et le poste Coût des marchandises vendues, frais de vente et d'administration. Pour de plus amples détails, voir la section « Normes comptables mises en œuvre en 2006 » comprise dans le présent rapport de gestion.

une augmentation de la superficie nette en pieds carrés des magasins de 1,7 million de pieds carrés ou 3,5 %, au cours des quatre derniers trimestres, à la suite de l'ouverture de 46 nouveaux magasins détenus par la société et magasins franchisés et de la fermeture de 38 magasins, y compris les magasins qui ont été convertis ou qui ont connu des expansions majeures. Au cours du troisième trimestre de 2006, 17 nouveaux magasins détenus par la société et magasins franchisés ont ouvert leurs portes et 17 magasins ont été fermés, ce qui a entraîné une augmentation nette de 0,5 million de pieds carrés ou 1,1 % de la superficie des magasins.

Des investissements, sous forme de bas prix des produits d'alimentation, continuent d'être effectués sur des marchés précis afin d'appuyer la stratégie de la société visant à accroître le chiffre d'affaires. La croissance du chiffre d'affaires et celle du chiffre d'affaires des magasins comparables auraient été supérieures d'environ 1,0 %, n'eut été de la perte des ventes de tabac en 2006. Comme nous l'avons déjà mentionné, au cours du troisième trimestre de 2006, un important fournisseur de tabac a commencé à distribuer directement sa marchandise à certains clients de nos magasins libre-service et Club Entrepôt de la société, ce qui a eu des répercussions négatives sur le chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre devrait être davantage perturbé par suite de ce changement. Les ventes de tabac représentent une partie importante de ces secteurs, mais ne constituent pas une source de revenus majeure.

Au cours des trois premiers trimestres de l'exercice, le chiffre d'affaires de 21,9 milliards de dollars a été de 3,7 % supérieur à celui de l'exercice précédent. Les facteurs ci-après, outre les facteurs survenus pendant le trimestre et mentionnés précédemment, expliquent plus en détail les variations du chiffre d'affaires de l'exercice à ce jour par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent :

- augmentation de 0,6 % pour l'exercice à ce jour du chiffre d'affaires des magasins comparables; et
- une augmentation de la superficie nette en pieds carrés des magasins au cours des quatre derniers trimestres comme susmentionné. Au cours des trois premiers trimestres, 29 nouveaux magasins détenus par la société et magasins franchisés ont ouvert leurs portes et 29 magasins ont été fermés, ce qui a entraîné une augmentation nette de 0,9 million de pieds carrés ou 1,8 % de la superficie des magasins par rapport à la même période de l'exercice 2005.

Bénéfice d'exploitation Le bénéfice d'exploitation du troisième trimestre de 2006 a crû de 19 millions de dollars ou de 5,0 % par rapport à celui de l'exercice précédent pour atteindre 398 millions de dollars. La marge d'exploitation a été de 4,4 % au troisième trimestre de 2006, comparativement à celle de la période correspondante en 2005.

Les répercussions du plan de restructuration instauré pendant le premier trimestre de 2005 se sont poursuivies en 2006. Ce plan intégrait la restructuration du réseau d'approvisionnement, l'installation dans un nouvel immeuble et la réorganisation des fonctions de soutien des opérations. La restructuration du réseau d'approvisionnement, qui devrait être entièrement terminée d'ici la fin de 2008, a engendré des coûts supplémentaires de 1 million de dollars (6 millions de dollars e 2005), lesquels ont été constatés au troisième trimestre de 2006. Au total, les coûts prévus devant être engagés d'ici la fin de 2008 s'élèvent à 90 millions de dollars; de cette somme, 70 millions de dollars ont été constatés en 2005 et 2006. Le reste des coûts seront constatés lorsque les critères de constatation pertinents seront réunis.

La totalité des coûts prévus de 25 millions de dollars inhérents à l'installation dans un nouvel immeuble et à la réorganisation des fonctions de soutien des opérations ont été constatés à la fin du premier trimestre de 2006.

		Coûts constatés					
(en millions de dollars)	2006 (16 semaines)	2005 (16 semaines)	2006 (40 semaines)	2005 (40 semaines)	coûts prévus	coûts prévus restants	
Réseau d'approvisionnement Installation dans un nouvel immeuble et réorganisation des fonctions de soutien des opérations	1 \$	6 \$	8 \$	60 \$	90 \$	20 \$	
Total des charges de restructuration et autres charges	1 \$	17 \$	9 \$	80 \$	115 \$	20 \$	

Au cours du troisième trimestre, la société a constaté une charge de 31 millions de dollars (4 millions de dollars en 2005) au bénéfice d'exploitation attribuable à l'incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes, de même que des produits de 8 millions de dollars (3 millions de dollars en 2005) relativement à la consolidation des EDDV.

De plus, au troisième trimestre de 2006, la société a constaté une charge de 12 millions de dollars imputée au bénéfice relativement à la démission de John A. Lederer à titre de Président et membre du Conseil d'administration de la société. Une somme supplémentaire de 10 millions de dollars a été versée conformément à divers régimes de primes, dont la majorité a été engagée antérieurement.

Les charges inhérentes aux coûts directs liés aux perturbations du réseau d'approvisionnement et à la taxe sur les produits et services et aux taxes de vente provinciales ont nui au bénéfice d'exploitation du troisième trimestre et de l'exercice 2005 à ce jour. La baisse du bénéfice d'exploitation d'environ 60 millions de dollars du trimestre et de l'exercice 2005 à ce jour est imputable à ces charges.

Une fois le redressement des éléments susmentionnés effectué, le bénéfice d'exploitation redressé1' s'élevait à 434 millions de dollars au troisième trimestre de 2006 comparativement à 457 millions de dollars au cours de la période correspondante de 2005, soit une baisse de 5,0 %. La marge d'exploitation redressée¹⁾ était de 4,9 % au troisième trimestre de 2006 en comparaison de 5,4 % en 2005. La marge BAIIA redressée¹⁾ a diminué, passant de 7,3 % en 2005, à 6,9 %.

Le rendement du réseau d'approvisionnement de la société est stable, les niveaux de service du réseau de distribution des produits d'alimentation étant conformes aux niveaux d'exploitation habituels, ce qui représente une amélioration par rapport à ceux de l'exercice précédent. Quant à la marchandise générale et la pharmacie, leurs niveaux de service s'améliorent lentement. Dans le cadre de l'instauration d'une plate-forme de technologie de l'information à l'échelle nationale, trois autres conversions de systèmes ont été menées à terme au cours du trimestre sans perturber grandement les activités poursuivies.

Dans le cadre de l'examen courant de la société visant à constater sa capacité à recouvrer la valeur comptable des stocks en les vendant par l'intermédiaire de ses réseaux habituels, la direction a identifié certains stocks excédentaires, particulièrement ceux de la marchandise générale. Au cours du troisième trimestre de 2006, la société a conclu que la

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 16.

valeur comptable de ces stocks devait être réduite afin de refléter la meilleure estimation de la valeur de réalisation nette. Par conséquent, une charge supplémentaire de 18 millions de dollars a été constatée au troisième trimestre, ce qui a entraîné une provision d'évaluation des stocks totale de 31 millions de dollars.

Les investissements dans les bas prix des produits d'alimentation pour stimuler la croissance du chiffre d'affaires continuent d'avoir une incidence négative sur le bénéfice net. L'amélioration des synergies d'achat et l'incidence de la composition du chiffre d'affaires répartie entre les produits d'alimentation, de la marchandise générale et de la pharmacie compensent les investissements dans les bas prix des produits d'alimentation, entraînant de légères améliorations du pourcentage total de la marge brute. La société continue de subir des coûts opérationnels plus élevés que prévu dans les magasins et les centres de distribution, particulièrement les coûts relatifs à la main-d'œuvre et aux emplacements d'entreposage par des tiers.

Le bénéfice d'exploitation des trois premiers trimestres de 2006 a diminué de 23 millions de dollars ou de 2,3 %, s'établissant à 1 milliard de dollars, ce qui a donné lieu à une marge d'exploitation de 4,5 % comparativement à 4,8 % pendant la période correspondante de 2005. Au cours des trois premiers trimestres de 2006, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges de 9 millions de dollars (80 millions de dollars en 2005), dont 8 millions de dollars (60 millions de dollars en 2005) ont trait au réseau d'approvisionnement et 1 million de dollars (20 millions de dollars en 2005) à l'installation dans un nouvel immeuble et à la réorganisation des fonctions de soutien des opérations. De plus, pour l'exercice à ce jour, la société a constaté une charge de 43 millions de dollars (16 millions de dollars en 2005) au bénéfice d'exploitation attribuable à l'incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes, une charge de 12 millions de dollars liée aux indemnités de départ et des produits de 8 millions de dollars (4 millions de dollars en 2005) relativement à la consolidation des EDDV.

Le bénéfice d'exploitation redressé¹⁾ pour les trois premiers trimestres de 2006 a diminué de 119 millions de dollars ou 10,3 % pour se chiffrer à 1,0 milliard de dollars comparativement à 1,2 milliard de dollars pendant la période correspondante de 2005. La marge d'exploitation redressée¹⁾ de l'exercice à ce jour s'est établie à 4,8 % comparativement à 5,6 % en 2005. La marge BAIIA redressée¹⁾ a diminué, passant de 7,5 % en 2005 à 6,9 %. Les résultats pour l'exercice 2006 à ce jour comprennent l'incidence, au premier trimestre, des problèmes d'approvisionnement de produits découlant des difficultés soulevées par les conversions entreprises en 2005 et des délais dans le déroulement des activités des programmes, entraînant une diminution du chiffre d'affaires et une perte au titre des composantes fixes inhérentes aux coûts d'exploitation et d'administration.

La nouvelle équipe de direction réoriente l'entreprise en fonction de trois axes:simplifier, innover et croître, et a élaboré une « formule de croissance » qui servira de cadre de travail pour son programme de renouvellement triennal.

La « formule de croissance » est axée sur la façon dont la société fera face à la concurrence et assurera sa prospérité à long terme. Pour l'appuyer, un certain nombre de mesures résumées ci-après sont mises en œuvre. L'incidence globale de certaines de ces mesures, a été quantifiée et devrait se situer entre 127 millions de dollars et 140 millions de dollars :

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 16.

8 Rapport du troisième trimestre 2006 de Les Compagnies Loblaw limitée

- Postérieurement à la fin du troisième trimestre de 2006, les membres de certaines sections locales de l'Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce sises en Ontario ont ratifié une nouvelle convention collective d'une durée de quatre ans. La nouvelle convention permet à la société de convertir 44 magasins situés en Ontario en magasins de la bannière The Real Canadian Superstore ou en magasins d'alimentation faisant appel à une économique équivalente en matière du travail, et elle lui procure la souplesse nécessaire pour investir dans de la main-d'œuvre supplémentaire, le cas échéant. Du fait de la signature de cette convention, la société engagera des coûts ponctuels variant de 75 millions de dollars à 80 millions de dollars, environ, y compris une cotisation de 36 millions de dollars à un régime de retraite interentreprises. Ces coûts comprennent également un montant de 31 millions de dollars, à payer au moment de la ratification de la convention. La société prévoit que cette convention collective engendrera des retombées économiques et une amélioration de l'efficacité de l'exploitation, dans chacun des magasins, en cette ère où la concurrence s'intensifie.
- Dans le cadre d'un examen des activités d'exploitation au Québec, la direction a approuvé un plan prévoyant, au cours du quatrième trimestre, la fermeture de 19 magasins produisant un rendement insatisfaisant, principalement des magasins de la bannière Provigo. Cette décision donnera lieu à la constatation d'une charge variant de 40 millions de dollars à 45 millions de dollars, environ, au titre de la dépréciation d'immobilisations et d'autres coûts liés à la fermeture des magasins en cause et aux indemnités de départ.
- Par suite de la perte des ventes de tabac en raison de la décision d'un important fournisseur de tabac de distribuer directement sa marchandise à certains clients de la société, une révision de l'incidence de cette décision sur les secteurs libre-service et Club Entrepôt a été entreprise. Postérieurement à la fin du trimestre, la direction a approuvé et annoncé un plan officiel visant la fermeture, au cours des prochains mois, de 24 points de vente en gros ayant été touchés le plus durement par cette mesure. La restructuration entraînera la constatation d'une charge variant de 12 millions de dollars à 15 millions de dollars, environ, au titre de la dépréciation d'immobilisations et d'autres coûts liés à ces fermetures et aux indemnités de départ.

Ces coûts seront constatés lorsque les critères de constatation pertinents seront réunis, dont la majorité devrait l'être au cours du quatrième trimestre de 2006. La société continue d'évaluer et d'examiner les coûts de ces mesures. En outre, les autres secteurs qui suivent font actuellement l'objet d'un examen :

- stocks;
- coûts du réseau d'approvisionnement;
- structure organisationnelle de la société; et
- modifications législatives inhérentes aux pharmacies.

Les activités possibles dans ces secteurs, dont les coûts ne sont pas encore quantifiés et qui sont également susceptibles d'affecter de façon substantielle le bénéfice d'exploitation du quatrième trimestre, sont les suivantes :

La société continue d'abaisser les stocks à des niveaux plus appropriés dans les arrière-boutiques des magasins, les aires d'entreposage extérieures de même que dans les centres de distribution. Elle évalue la pertinence de la liquidation de certains stocks, principalement ceux de la marchandise générale, détermine les différentes possibilités de liquidation, y compris le recours à des liquidateurs tiers et évalue les coûts y afférents. La société s'attend à prendre une décision à cet égard au cours du quatrième trimestre et, comptabilisera les provisions d'évaluation nécessaires pour obtenir les valeurs de liquidation à ce moment, lesquelles peuvent être importantes.

- Loblaw comprend la nécessité d'instaurer des activités d'exploitation économiques et efficaces et se tournera donc plus rapidement que prévu vers une structure d'exploitation plus simple et plus efficace. Bien qu'aucun plan officiel n'ait été mené à terme dans le cadre de ce programme, ce changement devrait entraîner des coûts.
- Les économies de coûts provenant du réseau d'approvisionnement prévues à l'origine ne seront probablement pas atteintes dans les délais annoncés précédemment et seront passées en revue tout comme des mesures supplémentaires de restructuration du réseau d'approvisionnement. La société communiquera une mise à jour plus exhaustive de ces répercussions sur les coûts au moment approprié.
- En raison de modifications législatives apportées par le gouvernement de l'Ontario, le bénéfice d'exploitation inhérent aux pharmacies diminuera à compter du quatrième trimestre de 2006. La société prévoit atténuer certaines des répercussions de ces modifications.

Intérêts débiteurs Les intérêts débiteurs du troisième trimestre de 2006 se sont élevés à 78 millions de dollars et se comparent à ceux de la période correspondante en 2005. Les intérêts sur la dette à long terme étaient de 86 millions de dollars, comparativement à 89 millions de dollars en 2005. Les intérêts débiteurs sur les instruments financiers dérivés, qui comprennent l'incidence des swaps de taux d'intérêt, des swaps de devises et des contrats à terme de capitaux propres de la société, s'élevaient à 3 millions de dollars pour le trimestre (néant en 2005). Au cours du troisième trimestre, des intérêts débiteurs de 6 millions de dollars (7 millions de dollars en 2005) ont été capitalisés au titre des immobilisations. Les intérêts débiteurs de l'exercice à ce jour s'élèvent à 199 millions de dollars comparativement à 191 millions de dollars en 2005.

Impôts sur les bénéfices Au troisième trimestre, le taux d'imposition effectif a augmenté pour s'établir à 35,3 % contre 34,9 % en 2005, en raison surtout de l'incidence fiscale de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes. Le taux d'imposition effectif pour l'exercice à ce jour a diminué, passant de 32,8 % en 2005 à 31,3 %, en raison surtout des variations du taux d'imposition réglementaire canadien fédéral et de celui dans certaines provinces, lequel est partiellement contrebalancé par l'incidence fiscale de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes. L'effet cumulatif des variations du taux d'imposition réglementaire canadien fédéral et de celui dans certaines provinces sur les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs est compris dans les états financiers consolidés au moment où elles sont pratiquement en vigueur. Par conséquent, au deuxième trimestre de 2006, une réduction de 16 millions de dollars de la charge d'impôts futurs a été constatée par suite de la diminution du taux d'imposition fédéral canadien et de certains taux d'imposition réglementaires provinciaux.

Bénéfice net Le bénéfice net du troisième trimestre a augmenté de 11 millions de dollars, ou 5,7 % pour atteindre 203 millions de dollars, comparativement à 192 millions de dollars au troisième trimestre de 2005 et a baissé de 8 millions de dollars, ou 1,5 % pour s'établir à 537 millions de dollars pour l'exercice à ce jour. Le bénéfice net de base par action ordinaire du troisième trimestre a augmenté de 4 cents, ou 5,7 % pour se chiffrer à 74 cents, comparativement à 70 cents en 2005 et a chuté de 3 cents, ou 1,5 %, s'établissant à 1,96 \$ pour l'exercice à ce jour. Le bénéfice net de base par action ordinaire redressé¹⁾ au troisième trimestre a reculé de 2 cents pour s'établir à 90 cents comparativement à 92 cents en 2005. Le bénéfice net de base par action ordinaire redressé¹⁾ pour l'exercice 2006 à ce jour a régressé de 11,2 %, passant de 2,41 \$ en 2005 à 2,14 \$.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 16.

10 Rapport du troisième trimestre 2006 de Les Compagnies Loblaw limitée

Situation financière

Ratios financiers Tout comme en 2005, Loblaw a continué de maintenir une situation financière stable pendant les trois premiers trimestres de 2006. Le ratio de la dette nette¹⁾ sur les capitaux propres s'est établi à 0,68 :1 à la fin du troisième trimestre de 2006 en regard de 0,73:1 pour la période correspondante de 2005 et de 0,66:1 à la fin de l'exercice 2005. L'amélioration du ratio de la dette nette¹⁾ sur les capitaux propres à la fin du troisième trimestre de 2006, comparativement à celui enregistré à la fin du troisième trimestre de l'exercice précédent, est principalement attribuable à l'augmentation des capitaux propres, laquelle a été contrebalancée par une légère hausse de la dette nette¹⁾ en raison principalement des EDDV. Le ratio de la dette nette¹⁾ sur les capitaux propres à la fin du troisième trimestre est généralement supérieur à celui de la fin de l'exercice en raison de fluctuations cycliques du fonds de roulement. Conformément aux tendances des exercices précédents, le ratio de la dette nette¹⁾ sur les capitaux propres devrait s'améliorer au cours du quatrième trimestre.

Par suite de la hausse des intérêts débiteurs et de la baisse du bénéfice d'exploitation, le ratio de couverture des intérêts s'est établi à 4,9 fois pour les trois premiers trimestres de 2006, comparativement à 5,3 fois en 2005. Le ratio de couverture des intérêts du quatrième trimestre devrait être inférieur à celui de 2005.

À la fin du troisième trimestre de 2006, le rendement de l'actif total moyen sur une base annuelle¹⁾ a diminué, s'établissant à 10,8 % comparativement à 12,5 % pour la période correspondante de 2005 et à 11,2 % à la fin de l'exercice 2005. Le rendement des capitaux propres moyens sur une base annuelle à la fin du troisième trimestre a baissé, se chiffrant à 12,2 % en comparaison de 16,2 % pour la période correspondante de 2005 et de 13,2 % à la fin de l'exercice 2005. Ces deux baisses sont attribuables au recul du bénéfice d'exploitation cumulatif des quatre derniers trimestres.

Dividendes sur les actions ordinaires Comme l'a déclaré le Conseil d'administration de Loblaw, un dividende trimestriel de 21 cents par action ordinaire a été versé le 1er octobre 2006.

Capital-actions en circulation Le capital-actions en circulation de la société est composé d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé et il y avait 274 054 814 actions ordinaires en circulation à la fin du trimestre. D'autres informations sur le capital-actions en circulation de la société figurent à la note 10 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Situation de trésorerie et sources de financement

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation Au troisième trimestre, les rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation se sont établies à 394 millions de dollars en 2006, contre 494 millions de dollars en 2005. La majeure partie de la variation des rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation est attribuable à l'utilisation du fonds de roulement hors caisse, principalement à une baisse des créditeurs et charges à payer au cours du trimestre. Pour l'exercice à ce jour, les rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation se sont établies à 403 millions de dollars contre 659 millions de dollars en 2005. La variation des rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable à l'augmentation de l'utilisation du fonds de roulement hors caisse. Sur une base annuelle, les rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation devraient combler une grande partie des

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 16

besoins de financement de Loblaw en 2006, notamment ses dépenses en immobilisations prévues d'environ 900 millions de dollars. L'investissement dans le fonds de roulement hors caisse devrait diminuer et le bénéfice net avant la part des actionnaires sans contrôle et l'amortissement devrait augmenter pendant le quatrième trimestre.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement Au troisième trimestre, les sorties de fonds liées aux activités d'investissement ont atteint 229 millions de dollars, comparativement à 419 millions de dollars en 2005. Pour l'exercice à ce jour, les sorties de fonds liées aux activités d'investissement se sont établies à 899 millions de dollars en comparaison de 447 millions de dollars en 2005. L'échéance plus longue des titres du portefeuille de placements à court terme de la société a donné lieu à un changement de classement des placements, les faisant passer des espèces et quasi-espèces aux placements à court terme. Ce changement dans le portefeuille de placements à court terme a été compensé par une baisse des dépenses en immobilisations. Au cours du deuxième trimestre de 2005, le produit tiré de la vente d'un portefeuille de prêts à long terme exigibles d'une tierce partie a été compris dans les sorties de fonds liées aux activités d'investissement.

Au troisième trimestre, les dépenses en immobilisations ont totalisé 313 millions de dollars (385 millions de dollars en 2005), et 676 millions de dollars (821 millions de dollars en 2005) pour l'exercice à ce jour, ce qui traduit l'engagement continu de Loblaw à maintenir et à renouveler l'ensemble de ses actifs et à investir pour assurer sa croissance partout au Canada.

Au cours du troisième trimestre, la Banque le Choix du Président (« la Banque PC »), filiale en propriété exclusive de la société, a titrisé des créances sur cartes de crédit de 125 millions de dollars (125 millions de dollars en 2005) et de 240 millions de dollars (225 millions de dollars en 2005) pour l'exercice à ce jour, par la vente d'une partie du total des droits sur ces créances à une fiducie indépendante. La titrisation a donné lieu à une perte nette nominale (perte nette nominale en 2005) compte tenu des hypothèses présentées à la note 8 afférente aux états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 compris dans le rapport annuel 2005 de la société. Le recours de la fiducie indépendante aux actifs de la Banque PC se limite aux droits conservés de la Banque PC et est aussi appuyé par la société au moyen d'une lettre de crédit de soutien, correspondant à 9 % (15 % en 2005) du montant titrisé.

Au premier trimestre de 2006, la Banque PC a restructuré son programme de titrisation de créances sur cartes de crédit. Eagle Credit Card Trust (« Eagle »), fiducie indépendante constituée précédemment, a émis des billets de premier rang et billets subordonnés à cinq ans, d'un montant de 500 millions de dollars, assortis d'un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,5 % pour financer l'achat de créances sur cartes de crédit titrisées antérieurement par la Banque PC par l'entremise d'une fiducie indépendante. Les billets subordonnés constituent un soutien au crédit pour les billets qui ont un rang supérieur. La Banque PC continuera de gérer les créances sur cartes de crédit au nom d'Eagle, mais elle ne touchera pas de rémunération pour la gestion de celles-ci et conserve des droits sur les créances titrisées correspondant aux droits sur les rentrées de fonds futures une fois que les obligations envers les investisseurs auront été acquittées. La restructuration du portefeuille a donné lieu à une perte nette minime.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement Au troisième trimestre, les sorties de fonds liées aux activités de financement ont atteint 143 millions de dollars, comparativement à 180 millions de dollars en 2005. Pour l'exercice à ce jour, les rentrées de fonds liées aux activités de financement se sont établies à 147 millions de dollars en comparaison de 125 millions de dollars en 2005. Au cours du deuxième trimestre de 2006, la société a remboursé ses débentures Provigo inc., série 1996, portant intérêt à 8,70 % arrivées à échéance d'un montant de 125 millions de dollars.

Au cours du troisième trimestre, Dominion Bond Rating Service a revu à la baisse les billets à moyen terme et les débentures de la société qui sont passés de la cote « A (haut) » à « A » et la notation des effets commerciaux a été confirmée à « R-1 (bas) ». Dans ces deux cas, la tendance est passée de « négative » à « stable ». Postérieurement à la fin du trimestre, la notation du crédit à long terme et des effets commerciaux de la société a été revue à la baisse par Standard & Poor's, passant de « A » à « A- » et de « A-1 (moyen) » à « A-1 (bas) », respectivement. La société ne fait plus l'objet d'une surveillance « CreditWatch » avec répercussions négatives et ses perspectives sont passées à « stables ». La société ne prévoit pas que ces mesures auront une incidence majeure sur sa capacité à accéder aux marchés financiers ni sur les coûts y afférents.

Au cours du premier trimestre de 2006, Loblaw a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans le but de racheter à la Bourse de Toronto jusqu'à 13 702 740 de ses actions ordinaires, ce qui représente environ 5 % des actions ordinaires en circulation, ou de conclure des instruments dérivés sur capitaux propres dans ce but. En vertu des règles et règlements de la Bourse de Toronto, Loblaw peut racheter ses actions aux cours du marché à la date du rachat.

Résultats d'exploitation trimestriels

Le tableau suivant résume les principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la société pour chacun des huit derniers trimestres. Ces informations ont été préparées conformément aux PCGR du Canada et sont présentées en dollars canadiens. Chacun des trimestres présentés comptait 12 semaines, à l'exception du troisième trimestre qui comptait 16 semaines.

Sommaire des résultats trimestriels

	Troisième	trimestre	Deuxième	trimestre	Premier t	rimestre	Quatrième	trimestre
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2005	2004
Chiffre d'affaires 2)	9 010 \$	8 610 \$	6 699 \$	6 405 \$	6 147 \$	6 060 \$	6 552 \$	6 283 \$
Bénéfice net	203 \$	192\$	194 \$	211 \$	140 \$	142 \$	201 \$	337 \$
Bénéfice net par action ordinaire								
De base (en dollars)	0,74 \$	0,70 \$	0,71 \$	0,77 \$	0,51 \$	0,52 \$	0,73 \$	1,23\$
Dilué (en dollars)	0,74 \$	0,70 \$	0,71 \$	0,76\$	0,51 \$	0,52 \$	0,73 \$	1,22\$

La perte des ventes de tabac a nui au chiffre d'affaires et au chiffre d'affaires des magasins comparables au troisième trimestre de 2006, comme il a été mentionné précédemment. Au cours des deuxième et troisième trimestres de 2006, des investissements sous forme de bas prix des produits d'alimentation ont été effectués sur des marchés précis. La croissance du chiffre d'affaires et du chiffre d'affaires des magasins comparables au deuxième trimestre de 2006 a progressé en raison du moment des célébrations de Pâques qui ont eu lieu trois semaines plus tard en 2006, déplaçant

¹⁾ Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 16.

²⁾ La société a mis en œuvre de manière rétroactive l'Abrégé des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux CPN-156, « Comptabilisation par un fournisseur d'une contrepartie consentie à un client (y compris un revendeur des produits du fournisseur) » au premier trimestre de 2006. Par conséquent, certains avantages promotionnels versés à des magasins franchisés indépendants, associés et indépendants en 2005 et 2004 ont été reclassés entre le poste Chiffre d'affaires et le poste Coût des marchandises vendues, frais de vente et d'administration. Pour de plus amples détails, voir la section « Normes comptables mises en œuvre en 2006 » comprise dans le présent rapport de gestion.

le chiffre d'affaires de la période des Fêtes au deuxième trimestre de 2006. L'incidence positive sur la croissance du chiffre d'affaires au deuxième trimestre et l'incidence correspondante négative sur la croissance du chiffre d'affaires au premier trimestre de 2006 du déplacement du chiffre d'affaires des fêtes pascales ont été évaluées à approximativement 1 %. L'incidence du moment des vacances scolaires de la période des Fêtes pendant la première semaine de 2006, conjuguée à la perte d'une journée de ventes, a fait chuter la croissance du chiffre d'affaires d'environ 1 % pendant le premier trimestre de 2006. Le chiffre d'affaires provenant des EDDV consolidées par la société à partir de 2005, représentait 1,6 % de la hausse du chiffre d'affaires trimestriel du dernier trimestre de 2005 comparativement au trimestre correspondant de 2004.

Le bénéfice net de 2006 et celui de 2005 tiennent compte de l'incidence des coûts inhérents aux perturbations du réseau d'approvisionnement et aux fluctuations de la rémunération à base d'actions, déduction faite de l'incidence des contrats à terme de capitaux propres connexes. Les variations du taux d'imposition fédéral canadien et de certains taux d'imposition réglementaires provinciaux ont favorisé le bénéfice net du deuxième trimestre de 2006. De même, la variabilité du bénéfice net en 2005 est imputable aux charges de restructuration et autres charges ainsi qu'aux charges relatives à la taxe sur les produits et services et aux taxes de vente provinciales.

Risques d'exploitation et gestion des risques

Relations de travail Au cours du troisième trimestre de 2006, la convention collective des employés de la bannière The Real Canadian Superstore en Alberta (Canada) est arrivée à terme. Bien que ce ne soit pas prévu à l'heure actuelle, la renégociation de cette convention collective pourrait entraîner des arrêts de travail ou des ralentissements qui, selon leur nature ou leur durée, pourraient avoir une incidence négative sur le rendement financier de la société.

Lois Au cours du troisième trimestre, le gouvernement de l'Ontario a adopté le projet de loi 102, la Loi de 2006 sur un régime de médicaments transparent pour les patients (la « Loi ») et approuvé un certain nombre de modifications aux règlements prévus par la Loi sur le régime de médicaments de l'Ontario et la Loi sur l'interchangeabilité des médicaments et les honoraires de préparation. La loi interdit aux pharmacies d'accepter des rabais offerts par les fabricants pour ce qui est des produits interchangeables et des produits figurant sur le Formulaires des médicaments de l'Ontario. Les pharmacies ont droit uniquement à une allocation professionnelle limitée et définie conformément au nouveau code de déontologie. Du fait de ces modifications législatives apportées par le gouvernement de l'Ontario récemment mises en vigueur, il est prévu que le bénéfice d'exploitation des pharmacies diminuera à compter du quatrième trimestre de 2006. La société prévoit atténuer certaines des répercussions de ces modifications.

Nouvelles normes comptables mises en œuvre en 2006

Le 1er janvier 2006, la société a mis en œuvre l'Abrégé des délibérations 156 du Comité sur les problèmes nouveaux, intitulé « Comptabilisation par un fournisseur d'une contrepartie consentie à un client (y compris un revendeur des produits du fournisseur) », (le « CPN-156 »), publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés en septembre 2005. Le CPN-156 traite de la contrepartie en espèces, y compris les avantages promotionnels, consentie par un fournisseur à un client. Cette contrepartie est présumée représenter une réduction du prix de vente des produits du fournisseur et, par conséquent, elle doit être classée comme une réduction du chiffre d'affaires dans l'état des résultats du fournisseur.

Avant la mise en œuvre du CPN-156, la société comptabilisait certains avantages promotionnels versés à des franchisés indépendants, à des associés et à des comptes indépendants dans le poste Coût des marchandises vendues, frais de vente et d'administration de l'état des résultats. Par conséquent, la mise en œuvre du CPN-156, de manière rétroactive,

a donné lieu à un reclassement qui a réduit tant le chiffre d'affaires que le coût des marchandises vendues, des frais de vente et d'administration, comme suit :

		trimestre naines)		ie trimestre maines)		e trimestre emaines)	-	ne trimestre maines)	To (52 sem	tal naines)
(en millions de dollars)	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Chiffre d'affaires déjà établi Chiffre d'affaires après reclassement		5 677 \$ 5 622 \$		6 069 \$ 6 036 \$	8 653 \$ 8 610 \$	8 134 \$ 8 089 \$	6 588 \$ 6 552 \$	+	+	26 209 \$ 26 030 \$
Reclassement entre le chiffre d'affaires et le coût des marchandises vendues des frais de vente et d'administration	64 \$	55 \$	31 \$	33 \$	43 \$	45 \$	36 \$	46 \$	174 \$	179 \$

Constituant des reclassements, ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur le bénéfice net. Les marges d'exploitation, les marges d'exploitation redressées1) et les marges BAIIA redressées1) pour 2005 ont également été recalculées et mises à jour, le cas échéant, par suite de la modification du chiffre d'affaires.

Perspectives

La société croit que la croissance du chiffre d'affaires en 2006, annoncée précédemment, compte non tenu de l'incidence des entités à détenteurs de droits variables1, se situera entre 3 % et 6 %. La société continue d'investir dans la baisse de prix des produits d'alimentation dans certains marchés et accroît ses soutiens de publicité, ce qui peut avoir des répercussions négatives sur le bénéfice de l'exercice. Par suite de ces investissements et de la hausse continue des coûts inhérents au réseau d'approvisionnement, le bénéfice net de base par action ordinaire redressé¹⁾ en 2006 devrait être inférieur aux prévisions antérieures qui s'établissaient entre 0 % et 5 % en dessous des résultats de 2005. De même, la société adoptera de nouveau sa pratique antérieure, celle de ne fournir aucune directive sur le bénéfice.

Information supplémentaire

L'information financière supplémentaire a été transmise par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada au moyen du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et est accessible en ligne à l'adresse www.sedar.com et auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la Société.

¹⁾ Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 16.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La société présente ses résultats financiers selon les PCGR du Canada. Toutefois, la société a inclus certaines mesures financières et certains ratios financiers non conformes aux PCGR qui, à son avis, fournissent de l'information utile à la direction et aux lecteurs du présent rapport trimestriel, pour mesurer le rendement financier et la situation financière de la société, pour les raisons décrites ci-après. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR du Canada et, par conséquent, ne peuvent être comparées à des mesures portant le même nom et présentées par d'autres sociétés cotées en bourse. Elles ne devraient pas non plus être interprétées comme des mesures remplaçant d'autres mesures financières déterminées conformément aux PCGR du Canada.

Chiffre d'affaires et croissance du chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des EDDV Ces mesures financières ne tiennent pas compte de l'incidence sur le chiffre d'affaires de la consolidation de certains franchisés indépendants par la société à la suite de la mise en application de manière rétroactive et sans retraitement de la NOC-15 le 2 janvier 2005. Cette incidence sur le chiffre d'affaires n'est pas prise en compte étant donné que la société estime que cela permet une analyse plus efficace de son rendement d'exploitation. Tant les mesures courantes que comparatives traduisent la mise en œuvre rétroactive du CPN-156. Le tableau « Chiffre d'affaires et croissance du chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des EDDV » figurant à la page 5 du présent rapport de gestion rapproche ces mesures financières et les mesures financières conformes aux PCGR du Canada.

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation redressés Le tableau qui suit rapproche le bénéfice d'exploitation redressé et le bénéfice d'exploitation conforme aux PCGR du Canada présenté dans les états consolidés des résultats intermédiaires non vérifiés pour les périodes de seize et de quarante semaines terminées le 7 octobre 2006 et le 8 octobre 2005. Les éléments présentés dans le rapprochement ci-après ne sont pas pris en compte étant donné que la société estime que cela permet une analyse plus efficace de son rendement d'exploitation. En outre, ils touchent la comparabilité des résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances. Le fait de les exclure ne signifie pas qu'ils sont non susceptibles de se répéter. La direction utilise le bénéfice d'exploitation redressé et la marge d'exploitation redressée pour évaluer le rendement de la société et prendre des décisions en ce qui concerne ses activités d'exploitation poursuivies.

	2006	2005	2006	2005
(en millions de dollars)	(16 semaines)	(16 semaines)	(40 semaines)	(40 semaines)
Bénéfice d'exploitation	398 \$	379 \$	984 \$	1 007 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :	·		· I	·
Incidence nette de la rémunération à base d'actions				
et des contrats à terme de capitaux propres connexes	31	4	43	16
Charges de restructuration et autres charges	1	17	9	80
Charges liées aux indemnités de départ	12		12	
Taxe sur les produits et services et taxes de vente				
provinciales		40		40
Coûts directs liés aux interruptions du réseau				
d'approvisionnement		20		20
EDDV	(8)	(3)	(8)	(4)
Bénéfice d'exploitation redressé	434 \$	457 \$	1 040 \$	1 159 \$

La marge d'exploitation redressée est calculée comme le bénéfice d'exploitation redressé divisé par le chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des EDDV.

BAIIA et marge BAIIA redressés Le tableau qui suit rapproche le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements redressé (« BAIIA ») et le bénéfice d'exploitation redressé qui est rapproché des mesures conformes aux PCGR du Canada présentées dans les états consolidés des résultats intermédiaires non vérifiés dans le tableau ci-dessus, pour les périodes de seize et de quarante semaines terminées le 7 octobre 2006 et le 8 octobre 2005.

La direction utilise le BAIIA redressé pour évaluer le rendement des activités poursuivies de la société et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses en immobilisations.

(en millions de dollars)	2006 (16 semaines)	2005 (16 semaines)	2006 (40 semaines)	2005 (40 semaines)
Bénéfice d'exploitation redressé Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :	434 \$	457 \$	1 040 \$	1 159 \$
Amortissement	184	172	457	418
Amortissement des EDDV	(7)	(9)	(19)	(18)
BAIIA redressé	611 \$	620 \$	1 478 \$	1 559 \$

La marge BAIIA redressée est calculée comme le BAIIA redressé divisé par le chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des EDDV.

Bénéfice net de base par action ordinaire redressé Le tableau qui suit rapproche le bénéfice net de base par action ordinaire redressé et le bénéfice net de base par action ordinaire conforme aux PCGR du Canada et présenté dans les états consolidés des résultats intermédiaires non vérifiés pour les périodes de seize et de quarante semaines terminées le 7 octobre 2006 et le 8 octobre 2005. Les éléments présentés dans le rapprochement ci-après ne sont pas pris en compte étant donné que la société estime que cela permet une analyse plus efficace de son rendement d'exploitation. En outre, ils touchent la comparabilité des résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances. Le fait de les exclure ne signifie pas qu'ils sont non susceptibles de se répéter. La direction utilise le bénéfice net de base par action ordinaire redressé pour évaluer le rendement de la société et prendre des décisions en ce qui concerne ses activités d'exploitation poursuivies.

	2006	2005	2006	2005
	(16 semaines)	(16 semaines)	(40 semaines)	(40 semaines)
Bénéfice net de base par action ordinaire Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants: Incidence nette de la rémunération à base d'actions	0,74 \$	0,70 \$	1,96 \$	1,99 \$
et des contrats à terme de capitaux propres connexes	0,14	0,02	0,19	0,07
Charges de restructuration et autres charges Variations des taux d'imposition réglementaires Charges liées aux indemnités de départ		0,04	0,02 (0,06)	0,19
Taxe sur les produits et services et taxes de vente provinciales	0,03	0,10	0,03	0,10
Coûts directs liés aux interruptions du réseau				
d'approvisionnement		0,05		0,05
EDDV	(0,01)	0,01		0,01
Bénéfice net de base par action ordinaire redressé	0,90 \$	0,92 \$	2,14 \$	2,41 \$

Dette nette Le tableau ci-dessous rapproche la dette nette utilisée dans le calcul du ratio de la dette nette sur les capitaux propres et les mesures conformes aux PCGR du Canada présentées dans les bilans consolidés intermédiaires non vérifiés au 7 octobre 2006 et au 8 octobre 2005. La société calcule sa dette nette comme étant la somme de sa dette à long terme et de sa dette à court terme moins les espèces, les quasi-espèces et les placements à court terme. Le ratio de la dette nette sur les capitaux propres est utile pour évaluer le levier financier.

(en millions de dollars)	:	2006	2005	
Dette bancaire		58	\$ 48	\$
Effets commerciaux		864	692	
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an		29	159	
Dette à long terme	4	208	4 205	
Moins: les espèces et quasi-espèces		550	885	
les placements à court terme		342	4	
Dette nette	4	267	\$ 4 215	\$
				_

Total de l'actif Le tableau ci-dessous rapproche le total de l'actif utilisé pour mesurer le rendement de l'actif total moyen et les mesures conformes aux PCGR du Canada présentées dans les bilans consolidés intermédiaires non vérifiés au 7 octobre 2006 et au 8 octobre 2005. La société estime que le ratio du rendement sur l'actif total moyen est utile pour évaluer le rendement des actifs d'exploitation et, par conséquent, ne tient pas compte des espèces, des quasi-espèces et des placements à court terme dans le total de l'actif utilisé dans ce ratio.

(en millions de dollars)	2006	2005
Total de l'actif 3) Moins: les espèces et quasi-espèces les placements à court terme	14 031 \$ 550 342	13 545 \$ 885 4
Total de l'actif	13 139 \$	12 656 \$

³⁾ Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

États consolidés des résultats

(non vérifié)

Pour les périodes terminées le 7 octobre 2006 et le 8 octobre 2005 (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2006 (16 semaines)	2005 (16 semaines)	2006 (40 semaines)	2005 (40 semaines)
Chiffre d'affaires (note 2)	9 010 \$	8 610 \$	21 856 \$	21 075 \$
Charges d'exploitation Coût des marchandises vendues, frais de vente				
et d'administration (note 2) Amortissement	8 427 184	8 002 172	20 406 457	19 530 418
Charges de restructuration et autres charges (note 3) Taxe sur les produits et services et taxes de vente	1	17	9	80
provinciales		40		40
	8 612	8 231	20 872	20 068
Bénéfice d'exploitation Intérêts débiteurs (note 4)	398 78	379 78	984 199	1 007 191
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices Impôts sur les bénéfices (note 5)	320 113	301 105	785 246	816 268
Bénéfice net avant la part des actionnaires sans contrôle Part des actionnaires sans contrôle	207 4	196 4	539 2	548 3
Bénéfice net	203 \$	192 \$	537 \$	545 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 6) De base Dilué	0,74 \$ 0,74 \$	0,70 \$ 0,70 \$	1,96 \$ 1,96 \$	1,99 \$ 1,98 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

États consolidés des bénéfices non répartis

(non vérifié)

Pour les périodes terminées le 7 octobre 2006 et le 8 octobre 2005 (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2006 (40 semaines)	2005 (40 semaines)
Bénéfices non répartis au début de la période Bénéfice net Prime sur les actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation Biriden des déclarées aux ettins artificies (C2 de 17 2005)	4 694 \$ 537	4 193 \$ 545 (15)
Dividendes déclarés par action ordinaire – 63 ¢ (63 ¢ en 2005) Bénéfices non répartis à la fin de la période	(173) 5 058 \$	(173) 4 550 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Bilans consolidés

Au 7 octobre 2006 et 31 décembre 2005 (en millions de dollars)	2006 (non vérifié)	2005
Actif Actif à court terme Espèces et quasi-espèces Placements à court terme Débiteurs (note 7) Stocks Impôts sur les bénéfices Impôts futurs Frais payés d'avance et autres actifs	550 \$ 342 585 2 155 20 53 72	916 \$ 4 656 2 020 3 72 30
Total de l'actif à court terme Immobilisations Écarts d'acquisition Autres actifs	3 777 7 987 1 589 678	3 701 7 785 1 587 688
Total de l'actif	14 031 \$	13 761 \$
Passif Passif à court terme Dette bancaire Effets commerciaux Créditeurs et charges à payer Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 9)	58 \$ 864 2 062 29	30 \$ 436 2 535 161
Total du passif à court terme Dette à long terme (note 9) Impôts futurs Autres passifs Part des actionnaires sans contrôle	3 013 4 208 233 314 13	3 162 4 194 237 271 11
Total du passif	7 781	7 875
Capitaux propres Capital-actions ordinaire (note 10) Bénéfices non répartis	1 192 5 058	1 192 4 694
Total des capitaux propres	6 250	5 886
Total du passif et des capitaux propres	14 031 \$	13 761 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les périodes terminées le 7 octobre 2006 et le 8 octobre 2005	2006	2005	2006	2005
(en millions de dollars)	(16 semaines)	(16 semaines)	(40 semaines)	(40 semaines)
Activités d'exploitation Bénéfice net avant la part des actionnaires sans contrôle Amortissement Charges de restructuration et autres charges (note 3) Taxe sur les produits et services et taxes de vente provinciales	207 \$ 184 1	196 \$ 172 17 40	539 \$ 457 9	548 \$ 418 80 40
Impôts futurs Variation du fonds de roulement hors caisse	(63)	22 36	13 (679)	48 (483)
Autres	36	11	64	(483)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	394	494	403	659
Activités d'investissement Acquisitions d'immobilisations Placements à court terme Produit tiré de la vente d'immobilisations Créances sur cartes de crédit, après titrisation (note 7) Placements dans des franchises et autres	(313) (2) 71 32	(385) 24 17	(676) (350) 81 84	(821) 271 68 71
sommes à recevoir	(5)	(33)	(5)	52
Autres	(12)	(42)	(33)	(88)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(229)	(419)	(899)	(447)
Activités de financement Dette bancaire Effets commerciaux Dette à long terme – émise — remboursée (note 9) Capital-actions ordinaire – émis — rachété Dividendes Autres	(45) 19 14 (16) (115)	(36) (22) 21 (12) (16) (115)	28 428 18 (154) (173)	1 220 329 (235) 1 (16) (173)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(143)	(180)	147	125
Incidence des variations des taux de change sur les espèces et quasi-espèces Incidence initiale des entités à détenteurs de droits variables		(44)	(17)	(21) 20
Variation des espèces et quasi-espèces Espèces et quasi-espèces au début de la période	22 528	(149) 1 034	(366) 916	336 549
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	550 \$	885 \$	550 \$	885 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

Note 1. Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. La préparation des données financières repose sur des conventions et des méthodes comptables qui concordent avec celles qui ont été employées dans la préparation des états financiers consolidés annuels vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, à l'exception de ce qui est indiqué à la note 2. Conformément aux PCGR du Canada, des informations additionnelles sont requises dans les états financiers annuels de sorte que ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés devraient être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels vérifiés et des notes y afférentes figurant dans le rapport annuel 2005 de Les Compagnies Loblaw limitée.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Les Compagnies Loblaw limitée et ceux de ses filiales, collectivement appelées, la « société » ou « Loblaw ». La société détient une participation de 100 % dans le capitalactions avec droit de vote de ses filiales. La société consolide également les entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par la détention de la majorité des droits de vote.

Estimations et hypothèses L'établissement des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés conformément aux PCGR du Canada exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants et les informations présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes y afférentes. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience passée, les connaissances optimales que la direction possède des événements et de la conjoncture en cours et sur les activités qui pourraient être entreprises à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Certaines estimations, comme celles relatives à l'évaluation des stocks, des écarts d'acquisition, des impôts sur les bénéfices, de la taxe sur les produits et services et des taxes de vente provinciales ainsi que des avantages sociaux futurs, dépendent de jugements subjectifs ou complexes sur des questions pouvant être incertaines, et les changements dans ces estimations pourraient toucher de manière substantielle les états financiers consolidés.

Informations correspondantes Certaines informations correspondantes de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle qui a été adoptée pour l'exercice en cours; se reporter à la note 2.

Note 2. Normes comptables mises en œuvre en 2006

Le 1er janvier 2006, la société a mis en œuvre l'Abrégé des délibérations 156 du Comité sur les problèmes nouveaux, intitulé, « Comptabilisation par un fournisseur d'une contrepartie consentie à un client (y compris un revendeur des produits du fournisseur) » (le « CPN-156 »), publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés en septembre 2005. Le CPN 156 traite de la contrepartie en espèces, y compris les avantages promotionnels, offerte par un fournisseur à un client. Cette contrepartie est présumée représenter une réduction du prix de vente des produits du fournisseur et, par conséquent, devrait être classée comme une réduction du chiffre d'affaires dans l'état des résultats du fournisseur.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

Avant la mise en œuvre du CPN-156, la société comptabilisait certains avantages promotionnels versés à des magasins franchisés indépendants, associés et indépendants dans le poste coût des marchandises vendues, frais de vente et d'administration de l'état des résultats. Par conséquent, la mise en œuvre du CPN-156, sur une base rétroactive, a entraîné une baisse tant du chiffre d'affaires que du coût des marchandises vendues, frais de vente et d'administration de 43 millions de dollars au troisième trimestre de 2005 et de 138 millions de dollars pour les trois premiers trimestres de 2005. Constituant des reclassements, ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur le bénéfice net.

Note 3. Charges de restructuration et autres charges

En 2005, la direction de la société a approuvé un vaste plan de restructuration de son réseau d'approvisionnement à l'échelle nationale. Le plan de restructuration doit en principe être terminé à la fin de 2008, et le total des coûts y afférents est évalué à environ 90 millions de dollars. De cette somme, environ 57 millions de dollars ont trait aux prestations de cessation d'emploi versées à des employés, qui comprennent des prestations de départ et des coûts supplémentaires au titre de régimes de retraite liés à la mise à pied d'employés, 13 millions de dollars sont imputables à la dépréciation d'immobilisations et à l'amortissement accéléré des actifs inhérents à la restructuration et 20 millions de dollars sont consacrés à la fermeture des installations et à d'autres coûts directement attribuables au plan de restructuration. Au troisième trimestre de 2006, la société a comptabilisé des coûts de restructuration de 1 million de dollars (6 millions de dollars en 2005) conformément à ce plan. À la fin du troisième trimestre de 2006, une tranche de 20 millions de dollars des coûts estimatifs devait encore être engagée et elle sera constatée le moment venu. La charge de 8 millions de dollars (60 millions de dollars en 2005) constatée depuis le début de l'exercice se compose d'une tranche de 4 millions de dollars (47 millions de dollars en 2005) relative aux prestations de cessation d'emploi découlant des mises à pied prévues ainsi que d'une tranche de 4 millions de dollars (13 millions de dollars en 2005) liée aux autres coûts découlant directement de ces mesures.

De plus, la société a regroupé plusieurs services d'administration et d'exploitation en provenance de tout le sud de l'Ontario au sein d'un nouveau siège social et centre de services à Brampton, en Ontario, et elle a réorganisé les groupes de la mise en marché, de l'approvisionnement et de l'exploitation, ce qui comprend le transfert des activités de la marchandise générale de Calgary, en Alberta, dans ce nouvel édifice. Au cours des trois premiers trimestres de 2006, la société a constaté des coûts de restructuration de 1 million de dollars (20 millions de dollars en 2005) relativement à ces activités de réorganisation. La totalité des coûts estimatifs de 25 millions de dollars liés à ces mesures avaient été constatés avant la fin du premier trimestre de 2006.

Le tableau qui suit résume les coûts constatés et les paiements en espèces effectués en 2006, de même que le passif net correspondant au 7 octobre 2006.

											_	
(en millions de dollars)	Prestat de cessa d'en	ition	Coûts de fermeture des installations et autres coûts		Total du passif net		Dépréciation et amortissement accéléré		t 2006			Fotal 005 nines
Passif net au 31 décembre 2005 :	41	\$	-	\$	41	\$						
Coûts constatés au cours de la période : Réseau d'approvisionnement Déménagement des bureaux et réorganisation des fonctions de	4	\$	2	\$	6	\$	2	\$	8	\$	60	\$
soutien de l'exploitation			1		1				1		20	
	4	\$	3	\$	7	\$	2	\$	9	\$	80	\$
Paiements en espèces effectués au cours de la période : Réseau d'approvisionnement Déménagement des bureaux et réorganisation des fonctions de soutien de l'exploitation	4	\$	1 2	\$	5	\$						
	5	\$	3	\$	8	\$						
Passif net au 7 octobre 2006	40	\$	-	\$	40	\$						
Constaté au bilan consolidé comme suit : Autres actifs ¹⁾ Créditeurs et charges à payer Autres passifs	9 10 21	\$			9 10 21	\$						
Passif net au 7 octobre 2006	40	\$			40	\$						

¹⁾ Représente les coûts du régime de retraite à prestations déterminées appliqués aux autres actifs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

Note 4. Intérêts débiteurs

(en millions de dollars)	2006 (16 semaines)	2005 (16 semaines)	2006 (40 semaines)	2005 (40 semaines)	
Intérêts sur la dette à long terme Intérêts sur les instruments financiers dérivés	86 3	\$ 89	\$ 219 S	\$ 223 (7)	\$
Intérêts nets à court terme Montant capitalisé au titre des immobilisations	(5) (6)	(4) (7)	(9) (16)	(8) (17)	
Intérêts débiteurs	78	\$ 78	\$ 199	\$ 191	\$

Les intérêts nets versés au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice s'élèvent respectivement à 65 millions de dollars et à 211 millions de dollars (56 millions de dollars et 189 millions de dollars en 2005).

Note 5. Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices nets versés au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice s'élèvent respectivement à 50 millions de dollars et à 248 millions de dollars (87 millions de dollars et 335 millions de dollars en 2005, respectivement).

L'effet cumulatif de la modification du taux d'imposition fédéral canadien et de certains taux d'imposition provinciaux prévus par la loi relativement aux actifs et aux passifs d'impôts futurs est reflété dans les états financiers consolidés au moment où cette modification est pratiquement entrée en vigueur. Par conséquent, au deuxième trimestre de 2006, une réduction de 16 millions de dollars de la charge d'impôts futurs a été constatée par suite de la diminution du taux d'imposition fédéral canadien et de certains taux d'imposition réglementaires provinciaux.

Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

	2006 (16 semaines)	2005 (16 semaines)	2006 (40 semaines)	2005 (40 semaines)
Bénéfice net (en millions de dollars)	203 \$	192 \$	537 \$	545 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) Effet dilutif de la rémunération à	274,1	274,2	274,1	274,2
base d'actions (en millions)	0,2	0,9	0,2	1,1
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	274,3	275,1	274,3	275,3
Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire (en dollars) Effet dilutif de la rémunération à base d'actions par action ordinaire	0,74 \$	0,70 \$	1,96 \$	1,99 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,74 \$	0,70 \$	1,96 \$	1,98 \$

Des options sur actions en circulation assorties d'un prix d'exercice supérieur au cours du marché moyen des actions ordinaires pour la période n'ont pas été constatées dans le calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire. Par conséquent, au troisième trimestre et pour les trois premiers trimestres de 2006, 3 937 049 options sur actions (66 255 en 2005), assorties d'un prix d'exercice moyen pondéré de 61,86 \$ par action ordinaire (72,95 \$ en 2005) n'ont pas été prises en compte dans le calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire.

Note 7. Créances sur cartes de crédit

La Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), filiale en propriété exclusive de la société, a titrisé des créances sur cartes de crédit de 125 millions de dollars (125 millions de dollars en 2005) au troisième trimestre et de 240 millions de dollars depuis le début de l'exercice (225 millions de dollars en 2005) par la vente d'une partie du total des droits dans ces créances à une fiducie indépendante. La titrisation a donné lieu à une perte nette minime (perte nette minime en 2005), compte tenu des hypothèses présentées à la note 8 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2005. Le recours de la fiducie indépendante à l'égard des actifs de la Banque PC se limite aux droits conservés de la Banque PC, et est de plus appuyé par la société au moyen d'une lettre de crédit de soutien correspondant à 9 % (15 % en 2005) du montant titrisé.

(en millions de dollars)	2006 au 7 octobre 2006	2005 au 31 décembre 2005
Créances sur cartes de crédit	1 407 \$	1 257 \$
Montrant titrisé	(1 250)	(1 010)
Créances sur cartes de crédit, montant net	157 \$	247 \$

Au premier trimestre de 2006, la Banque PC a restructuré son programme de titrisation de créances sur cartes de crédit. Eagle Credit Card Trust (« Eagle »), fiducie indépendante constituée précédemment, a émis des billets de premier rang et des billets subordonnés à cinq ans, d'un montant de 500 millions de dollars, assortis d'un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,5 % pour financer l'achat de créances sur cartes de crédit titrisées antérieurement par la Banque PC par l'entremise d'une fiducie indépendante. Les billets subordonnés constituent un soutien au crédit pour les billets qui ont un rang supérieur. La Banque PC continuera de gérer les créances sur cartes de crédit au nom de Eagle, mais elle ne touchera pas de rémunération pour la gestion de celles-ci et conserve des droits dans les créances titrisées correspondant aux droits sur les rentrées futures une fois que les obligations envers les investisseurs auront été remplies. La restructuration du portefeuille a donné lieu à une perte nette minime.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

Note 8. Avantages sociaux futurs

Le coût net total au titre des prestations de retraite de la société comptabilisé dans le bénéfice d'exploitation s'élève respectivement à 45 millions de dollars et à 111 millions de dollars pour le troisième trimestre et depuis le début de l'exercice (30 millions de dollars et 77 millions de dollars en 2005). Le total du coût net des régimes comprend les coûts au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et autres régimes, des régimes de retraite à cotisations déterminées et des régimes de retraite interentreprises de la société.

Note 9. Dette à long terme

Au deuxième trimestre de 2006, la société a remboursé, à leur échéance, ses débentures de Provigo inc. de série 1996 totalisant 125 millions de dollars et portant intérêt à 8,70 %.

Note 10. Capital-actions ordinaire

(en millions)	2006 (16 semaines)	2005 (16 semaines)	2006 (40 semaines)	2005 (40 semaines)
Nombre réel d'actions ordinaires en circulation Nombre moyen pondéré	274,1	274,1	274,1	274,1
d'actions ordinaires en circulation	274,1	274,2	274,1	274,2

Note 11. Rémunération à base d'actions

Le coût de rémunération de la société constaté dans le bénéfice d'exploitation relativement à son régime d'options sur actions de même qu'aux contrats à terme de capitaux propres connexes et au régime d'unités d'actions temporairement incessibles se répartit comme suit:

(en millions de dollars)	2006 (16 semaines)		2005 (16 semaines)		2006 (40 semaines)		2005 (40 semaines)	
Charge au titre du régime d'options sur actions Gain sur les contrats à terme de capitaux propres Coût du régime d'unités d'actions	(5) 32	\$	(4) 5	\$	(11) 42	\$	(2) 11	\$
temporairement incessibles Coût net de la rémunération à base d'actions	31	\$	4	\$	12 43	\$	16	\$
- Court net de la remaneration à base à détions		Ψ	'	Ψ	10	Ψ	10	Ψ

Régime d'options sur actions Au cours des trois premiers trimestres de 2006, la société a versé une somme de 6 millions de dollars (40 millions de dollars en 2005) au titre de la plus-value d'actions à l'exercice de 486 413 options sur actions (1 076 638 en 2005). De plus, 463 394 options sur actions (133 761 en 2005) ont été perdues par défaut ou annulées au cours des trois premiers trimestres de 2006. Aux termes de son régime actuel d'options sur actions, la société n'a attribué aucune option sur actions au troisième trimestre de 2006 (en 2005, elle a attribué 29 120 options sur actions à un prix d'exercice de 69,75 \$ l'action ordinaire) tandis qu'elle a attribué 140 612 options sur actions (66 255 en 2005) à un prix d'exercice de 55,50 \$ (72,95 \$ en 2005) l'action ordinaire au deuxième trimestre de 2006 et 48 742 options sur actions (2 152 252 en 2005) à un prix d'exercice de 54,71 \$ (69,63 \$ en 2005) l'action ordinaire au premier trimestre de 2006.

À la fin du troisième trimestre de 2006, la société avait au total 4 544 969 options sur actions en cours (5 378 186 en 2005), représentant environ 1,7 % (2,0 % en 2005) de ses actions ordinaires émises et en circulation, ce qui était tout à fait conforme à la directive de 5 % de la société. Le cours du marché par action ordinaire de la société à la fin du troisième trimestre était de 47,00 \$ (69,10 \$ en 2005).

Régime d'unités d'actions temporairement incessibles La société n'a attribué aucune unité d'actions temporairement incessible au troisième trimestre de 2006 (5 096 en 2005). Au deuxième trimestre de 2006, elle a attribué 46 289 unités d'actions temporairement incessibles (11 594 en 2005) et au premier trimestre de 2006, elle a attribué 644 712 unités d'actions temporairement incessibles (376 645 en 2005). De plus, pendant les trois premiers trimestres de 2006, 209 997 unités d'actions temporairement incessibles ont été annulées (néant en 2005) et 111 470 unités d'actions temporairement incessibles ont été réglées en espèces (néant en 2005). À la fin du troisième trimestre de 2006, un nombre total de 752 718 unités d'actions temporairement incessibles étaient en cours (393 335 en 2005).

Note 12. Charges liées à des indemnités de départ

Au troisième trimestre de 2006, la société a constaté une charge de 12 millions de dollars imputée au bénéfice relativement à la démission de John A. Lederer à titre de Président et membre du Conseil d'administration de la société. Une somme supplémentaire de 10 millions de dollars a été versée conformément à divers régimes de primes, dont la majorité a été engagée antérieurement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

Note 13. Événements postérieurs à la date du bilan

Postérieurement au troisième trimestre de 2006, un certain nombre de mesures étaient en cours, lesquelles devraient entraîner la constatation de coûts au quatrième trimestre de 2006. L'incidence globale de certaines de ces mesures a été quantifiée et elle devrait se chiffrer entre 127 millions de dollars et 140 millions de dollars. Ces mesures sont les suivantes:

- Postérieurement à la fin du troisième trimestre de 2006, les membres de certaines sections locales de l'Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce sises en Ontario ont ratifié une nouvelle convention collective d'une durée de quatre ans. La nouvelle convention permet à la société de convertir 44 magasins situés en Ontario en magasins de la bannière The Real Canadian Superstore ou en magasins d'alimentation faisant appel à une économique équivalente en matière du travail, et elle lui procure la souplesse nécessaire pour investir dans de la main-d'œuvre supplémentaire, le cas échéant. Du fait de la signature de cette convention, la société engagera des coûts ponctuels variant de 75 millions de dollars à 80 millions de dollars, environ, y compris une cotisation de 36 millions de dollars à un régime de retraite interentreprises. Ces coûts comprennent également un montant de 31 millions de dollars, à payer au moment de la ratification de la convention.
- Dans le cadre d'un examen des activités d'exploitation au Québec, la direction a approuvé un plan prévoyant, au cours du quatrième trimestre, la fermeture de 19 magasins produisant un rendement insatisfaisant, principalement des magasins de la bannière Provigo. Cette décision donnera lieu à la constatation d'une charge variant de 40 millions de dollars, à 45 millions de dollars, environ, au titre de la dépréciation d'immobilisations et d'autres coûts liés à la fermeture des magasins en cause et aux indemnités de départ.
- Par suite de la perte des ventes de tabac en raison de la décision d'un important fournisseur de tabac de distribuer directement sa marchandise à certains clients de la société, une révision de l'incidence de cette décision sur les secteurs libre-service et Club Entrepôt a été entreprise. Postérieurement à la fin du trimestre, la direction a approuvé et annoncé un plan officiel visant la fermeture, au cours des prochains mois, de 24 points de vente en gros ayant été touchés le plus durement par cette mesure. La restructuration entraînera la constatation d'une charge variant de 12 millions de dollars à 15 millions de dollars, environ, au titre de la dépréciation d'immobilisations et d'autres coûts liés à ces fermetures et aux indemnités de départ.

Ces coûts seront constatés lorsque les critères de constatation pertinents seront réunis, dont la majorité devrait l'être au cours du quatrième trimestre de 2006. La société continue d'évaluer et d'examiner le coût de ces mesures.

Profil de la société

Les Compagnies Loblaw limitée (« Loblaw » ou la « société ») est la plus grande entreprise de distribution alimentaire, et l'un des plus importants détaillants de marchandise générale, de services de pharmacies et de services et produits financiers au Canada. Par l'intermédiaire de ses différentes bannières, Loblaw s'engage à regrouper sous un même toit une offre destinée aux Canadiens qui recherchent tout ce qu'il y a de mieux pour combler leurs besoins en matière de produits d'alimentation et d'articles ménagers courants. Cet objectif est possible grâce à son portefeuille de magasins de modèles variés à l'échelle du Canada. Loblaw jouit d'une réputation enviable pour la qualité, l'innovation et la valeur ajoutée de ses produits d'alimentation. Elle possède également le programme de marques contrôlées le plus solide au Canada, notamment ses marques uniques le Choix du Président et sans nom.

Alors que l'alimentation demeure au coeur de ses activités, Loblaw a transformé les perceptions des Canadiens quant à l'image de ce que peut être un supermarché. Ses magasins offrent une vaste gamme de services et de produits pour satisfaire les besoins des Canadiens en matière d'articles ménagers courants qui connaissent une croissance et un succès constants. De plus, les Services financiers le Choix du Président comprennent des services bancaires de base, la populaire carte de crédit MasterCard^{MD}, des assurances habitation, auto, voyage et pour animaux domestiques des Services financiers le Choix du Président de même qu'un programme de fidélisation de points PC.

Loblaw s'efforce d'atteindre ses objectifs par une croissance stable, soutenue et à long terme. Sa volonté d'assumer des risques d'exploitation calculés est équilibrée par son engagement à maintenir un bilan solide. Pour réaliser ses stratégies, Loblaw déploie les ressources nécessaires pour investir dans ses marchés existants et y accroître sa pénétration. Elle poursuit également un programme dynamique de développement de produits et est très sélective dans ses acquisitions et ses possibilités d'affaires. Étant donné la nature concurrentielle de l'industrie, Loblaw mise constamment sur un milieu d'exploitation tout à la fois rentable et stable. Elle veille à ce que ses systèmes technologiques et sa logistique accroissent l'efficacité de son exploitation.

Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales sont des utilisateurs sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Loblaw ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

Relations avec les investisseurs

Les actionnaires, les analystes de valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à M. Geoffrey H. Wilson, vice-président principal, services financiers et relations avec les investisseurs, au siège social de la société ou par courriel au investor@loblaw.ca.

Des informations supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et au Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel d'analystes peu de temps après l'émission de ses rapports trimestriels. Ces appels sont archivés dans la section destinée aux investisseurs sur le site Web de la société.

This report is available in English.

Ce rapport est imprimé au Canada sur du papier recyclé

Les Compagnies Loblaw limitée

1 President's Choice Circle Brampton, Canada L6Y 5S5

Téléphone : (905) 459-2500 Télécopieur : (905) 861-2206

